



BAC PRO CGEA

Conduite et Gestion des Exploitations Agricoles

Option : Systèmes à dominante cultures

Niveau IV par apprentissage

Objectifs - Métiers

Objectifs formation

- Concevoir le développement d'une exploitation
- Prendre les décisions nécessaires aux fonctions de l'exploitation
- Mettre en œuvre les activités de production et de commercialisation des produits agricoles

Objectifs du contrat d'apprentissage

- Développer les capacités d'autonomie et d'initiative
- Approfondir la maîtrise des gestes professionnels
- Connaître les fonctions et l'environnement de l'entreprise

Conditions et procédures d'admission

Pour être admis il faut : Avoir entre 16 et 25 ans.

- Avoir signé un contrat d'apprentissage dans une entreprise agricole
- Pour entrer en seconde, il faut un niveau 3^{ème}
- Pour entrer en première, il faut être titulaire d'un CAPA, BPA ou BEPA (diplôme de niveau V) ou avoir accompli une scolarité de fin de première

Renseignements pratiques

- Restauration
- Possibilité hébergement
- Lignes de bus, gare SNCF

Organisation de la formation

Organisation modulaire

- La formation se déroule sur 2 ou 3 années dans le cadre d'une alternance centre/entreprise (20 semaines en centre/an)

Moyens pédagogiques

- CDI - CDR
- Salle informatique. Exploitation agricole et atelier.

www.formationnatures.fr

Contenu de la formation

MODULES GENERAUX

MG1 Français et élément d'une culture humaniste et compréhension du monde (400 heures)*

MG1.1 Français

MG1.2 Hist/Géo

MG1.3 ESC

MG2 Langue et culture étrangère (110 heures)*

MG3 Motricité santé et socialisation par la pratique d'activités sportives (138 heures)*

MG4 Culture scientifique et technologique (364 heures)*

MG4.1 Maths/Info

MG4.2 Biologie/Ecologie

MG4.3 Physique/Chimie

MODULES PROFESSIONNELS

MP1 Pilotage de l'entreprise (110 heures)*

MP2 Environnement socio-économique (110 heures)*

MP3 Pilotage de l'entreprise agricole (186 heures)*

MP41 Bases scientifiques et techniques pour la conduite de systèmes à dominante cultures (254 heures)*

MP41 A Systèmes de culture

MP41B Place et incidence d'un élevage dans un système à dominante cultures

MP42 Mise en œuvre des systèmes de culture dans une perspective de durabilité (175 heures)*

MP43 Optimisation du choix et de l'utilisation des agroéquipements (138 heures)*

- **Soutien (50 heures)***
- **Préparation à l'examen (25 heures)***

*Les volumes horaires sont donnés pour 3 ans et à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés

Epreuves d'examen

L'examen comporte 7 épreuves obligatoires (épreuves constituées d'épreuves terminales et de contrôles en cours de formations.)

Statut des apprenants / Rémunération

Sous contrat d'apprentissage, l'apprenti est rémunéré à un pourcentage du SMIC en vigueur selon son âge.

Débouchés

- Employés qualifiés en Exploitation Agricole
- Collaborateur de chef d'exploitation
- Chef d'exploitation